

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 541/2017
Date: 7 juin 2017
Direction: Chancellerie d'Etat
N° d'affaire: 2017.STA.537
Classification: Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Monsieur le député Pierre Masson, Langenthal, avec effet au 30 juin 2017.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare



Madame **Christine Blum**, née en 1958, direction générale Heilpädagogische Schule Oberraargau, Schmittenhubelstrasse 18, 4917 Melchnau, inscrite sur la liste 2, PS Haute-Argovie, dans le cercle électoral de Haute-Argovie,

élue au Grand Conseil au 1^{er} juillet 2017.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du Jura bernois.

Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier
Auer



Destinataire

- Chancellerie d'Etat